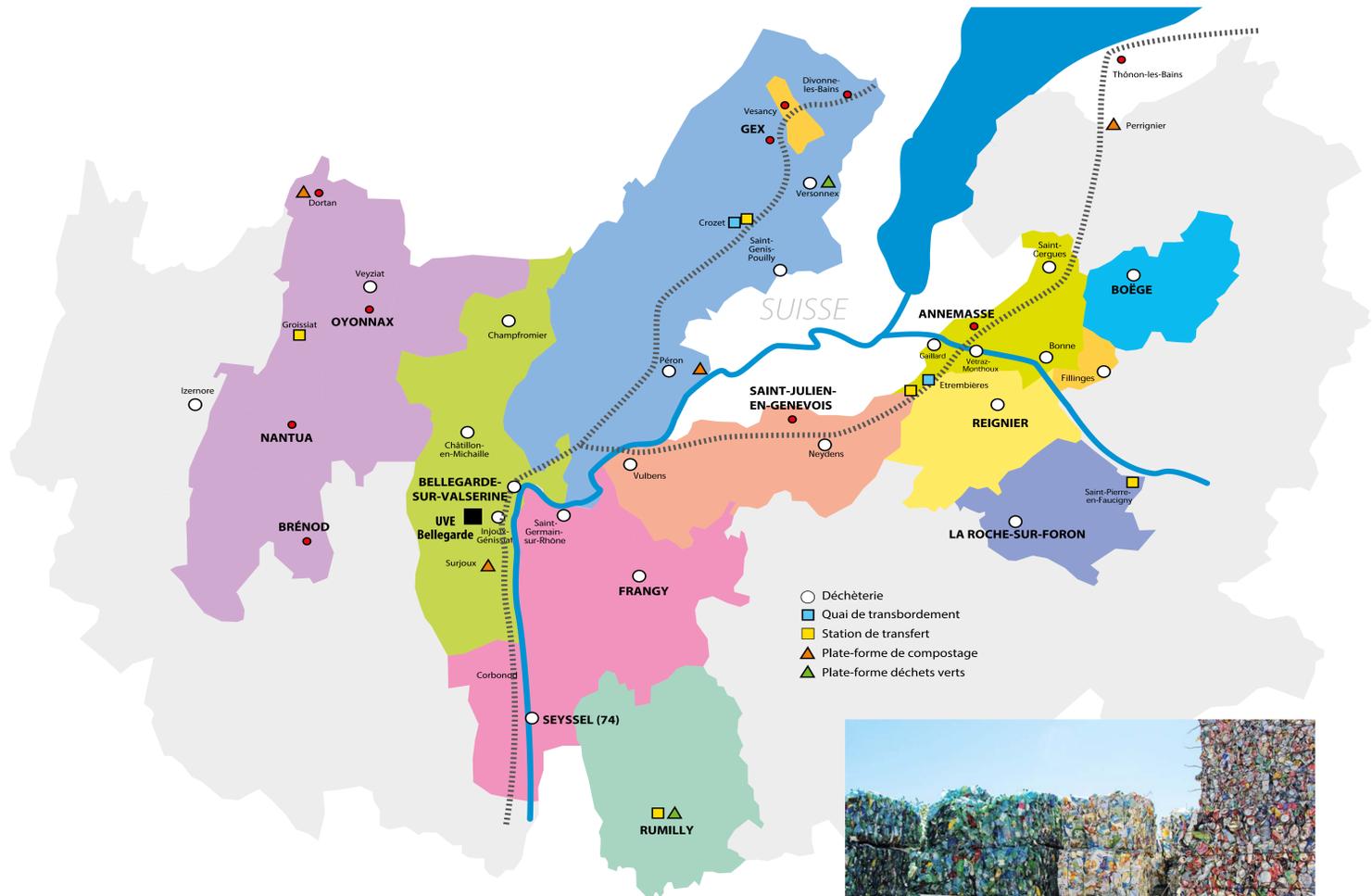




COLLECTE SÉLECTIVE

NOTRE MÉTIER : LA VALORISATION DES DÉCHETS

Le SIDEFAGE (Syndicat mixte Intercommunal de gestion des DÉchets du FAucigny - GEnevois - Pays Bellegardien - Pays de Gex - Haut Bugey) créé en 1990, valorise les déchets de ses 168 communes adhérentes :



LA VALORISATION "MATIÈRE"

Les déchets issus de la **collecte sélective** (flaconnage en plastique, emballages en acier et en aluminium, papiers, cartonnets, emballages en verre) sont recyclés **pour fabriquer de nouveaux objets**.



LA VALORISATION "ORGANIQUE"

Les déchets verts provenant des déchèteries du territoire du Sidefage sont transformés en compost pour ensuite revégétaliser les sols, par exemple des **espaces verts** ou des **pistes de ski**. Ce compost sert aussi d'**amendement sur les terrains agricoles** et se revend également en sac pour le jardin des particuliers.



LA VALORISATION "ÉNERGÉTIQUE"

Les **déchets** de nos poubelles d'ordures ménagères sont conduits à l'incinérateur situé à Bellegarde sur Valserine. L'énergie créée par leur combustion est **transformée en électricité remise sur le réseau**.



LA SENSIBILISATION

Les **ambassadeurs du Sidéfage** sont quotidiennement aux côtés de la population **pour l'aider dans le geste de tri et la lutte contre le gaspillage**.

LES CHIFFRES CLÉS

- 410 000 habitants
- 2 000 km²
- 46 salariés
- 168 communes adhérentes
- 200 000 tonnes de déchets valorisées chaque année

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





COLLECTE
SÉLECTIVE

AVEC LE TRI, NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR !

Grâce aux conteneurs de collecte sélective mis à disposition sur l'ensemble du territoire du SIDEFAGE, nous pouvons offrir une seconde vie à nos déchets et ainsi économiser nos ressources naturelles.

LE TRI ? PETIT GESTE, GRAND EFFET !



BOUTEILLES PLASTIQUES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



JE DÉPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- Bouteilles d'eau, de lait, d'huiles ménagères
- Flacons de produits ménagers, shampoing
- Boîtes de conserve propres, canettes
- Barquettes aluminium bien vidées
- Aérosols
- Couverts



LES PAPIERS ET CARTONNETTES



**JE DÉPOSE DANS
LE CONTENEUR JAUNE :**

- Tous les papiers et livres
- Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits...
- Cartons à pizza vides
- Briques de lait, de sauce, de jus de fruits...



LE VERRE

**JE DÉPOSE DANS
LE CONTENEUR VERT :**

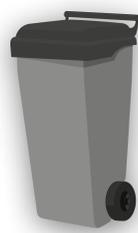
- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...



LE COMPOSTEUR

**JE DÉPOSE DANS
LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL :**

- Epluchures
- Fleurs fanées
- Pain...



LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS

JE DÉPOSE DANS MA POUBELLE :

- Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Verres et vaisselle en plastique
- Coquilles de fruits de mer
- Vaisselle cassée
- Couches...



UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr

SIDEFAGE



COLLECTE SÉLECTIVE

UN PEU D'HISTOIRE... DES DÉCHETS !



PRÉHISTOIRE Durant des millénaires, la gestion des déchets ne pose pas de problèmes particuliers. Les hommes préhistoriques jettent les restes de nourriture sur le sol et la nature se charge de les faire disparaître.



MOYEN-ÂGE La concentration de plus en plus grande des gens dans les villes entraîne des problèmes. Les habitants jettent leurs déchets dans la rue ou les rivières. **Les épidémies sont alors nombreuses.** À elle seule, la peste noire (1346 à 1353) fait 25 millions de morts en Europe. Bien des médecins **imputent ces maladies dévastatrices aux ordures**, mais ils pensent que c'est l'odeur qui rend les gens malades.



RENAISSANCE Un nouveau métier se crée, celui de **chiffonnier**. Il s'agit en général de gens très pauvres qui font le tour des villes pour ramasser les vieux vêtements, les chiffons, les os d'animaux, les cheveux et toute sorte d'objets pouvant être réutilisés. Ce sont les **premiers recycleurs**.



XIX^e SIÈCLE Les découvertes de la science sur le danger des bactéries rendent les gens peu à peu sensibles à l'importance d'une meilleure hygiène. Les **autorités municipales** commencent à intervenir davantage dans la gestion des déchets. **On crée des réseaux d'eau potable et d'égouts.**



1884 Le préfet de Paris, **Eugène Poubelle**, ordonne le **dépôt des déchets dans des récipients spéciaux munis d'un couvercle** afin qu'ils ne soient plus éparpillés dans la rue avant d'être ramassés par les services municipaux. Il donne donc son nom aux conteneurs : "Les poubelles"! Les **premiers centres de traitement des déchets apparaissent**. Les déchets y sont amenés dans des **voitures en tôle tirées par des chevaux**.



1975 En France, la première grande loi-cadre sur la gestion des déchets a été promulguée le 15 juillet 1975. Elle instaure **l'obligation pour chaque commune de collecter et d'éliminer les déchets des ménages**.



1992 Le développement économique et l'évolution des modes de vie entraînent une augmentation continue des volumes de déchets ménagers, ce qui représente un **énorme gaspillage de matières premières** et des risques de pollution. Le gouvernement instaure alors la «loi Royal» pour définir de nouvelles règles pour la gestion des déchets et **interdire la mise en décharge des déchets pouvant encore faire l'objet d'une valorisation**. C'est le **début de la collecte sélective** comme nous la connaissons.



2009 Le Grenelle de l'environnement donne un nouvel élan dans la gestion des déchets. **De nouveaux objectifs sont fixés aux français :**

- **réduire de 7 % la production de déchets ménagers d'ici 2014.**
- **augmenter le recyclage matière et organique** des déchets pour atteindre un taux de valorisation de 35 % en 2012 et de 45 % en 2015.
- **diminuer de 15 % d'ici 2012** les quantités de déchets stockés et incinérés.
- **parvenir à un taux de recyclage de 75 % pour les déchets d'emballages ménagers en 2012.**



2015 La loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte est adoptée en juillet. Elle acte la lutte contre les gaspillages et promeut le

développement de l'économie circulaire. Elle vise le découplage progressif de la croissance économique et la consommation de matières premières. En terme d'objectifs, cela se traduit par **une nouvelle diminution de 10% de la production de déchets d'ici 2020**. La valorisation matière et organique de ceux-ci doit atteindre un minimum de 55% en 2020 et de 65% en 2025.

**AUJOURD'HUI,
C'EST À NOUS DE DONNER
UN NOUVEL AVENIR
À NOS DÉCHETS !**

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





COLLECTE SÉLECTIVE

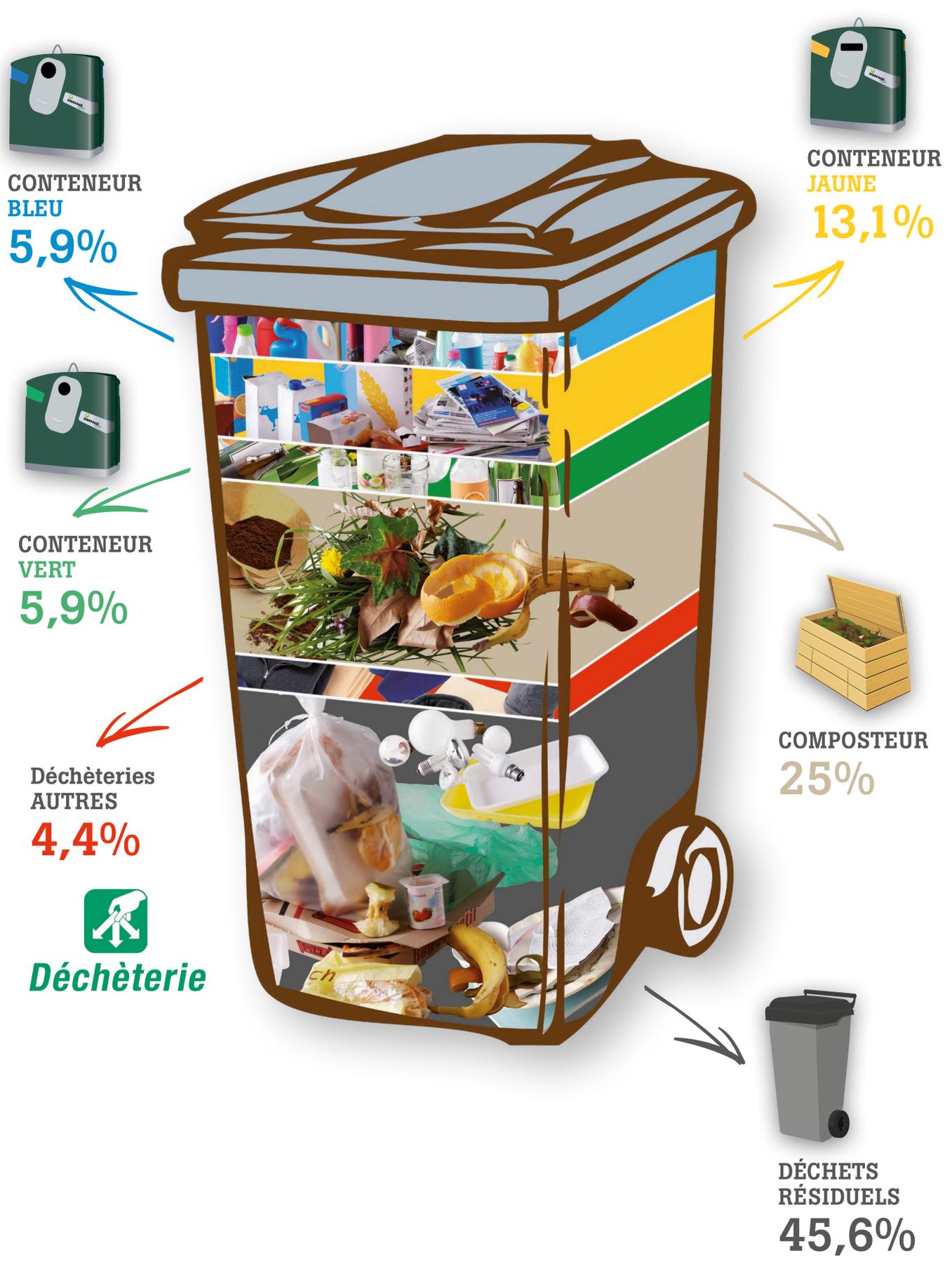
QUE JETONS-NOUS DANS NOS POUBELLES ?

Chaque année, le SIDEFAGE analyse le contenu des poubelles d'ordures ménagères résiduelles de notre territoire, celles qui ne doivent pas contenir de déchets recyclables.

Près de 50% de nos déchets pourraient encore être recyclés ou faire l'objet d'un retour au sol.

Redonnons leur une seconde vie, grâce à notre implication à la maison.

CHIFFRES ACTUELS



Design et Impression : ●●● KALISTÈNE / 04 50 56 67 30 - RÉDACTION : COMÉDIA - CRÉDIT PHOTOS : P. BÉGIN/REUTERS/ARVALLES

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30
www.sidefage.fr





COLLECTE SÉLECTIVE

LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI

Recycler une bouteille en verre permet d'en fabriquer une nouvelle, en limitant l'utilisation des ressources naturelles.



TOUS LES VERRES À USAGE ALIMENTAIRE



COLLECTE DU VERRE



FUSION DU VERRE 1 500 °C



PRODUITS FINIS : BOUTEILLES ET POTS

LES CHIFFRES CLÉS

- Démarrage du recyclage du verre en France en 1974
- 100% du verre collecté est recyclé
- 85% du verre mis sur le marché est recyclé

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30
www.sidefage.fr





COLLECTE SÉLECTIVE

AVEC DU PAPIER ON REFAIT DU PAPIER

L'industrie papetière utilise tous les vieux papiers collectés comme matière première pour fabriquer du papier neuf.



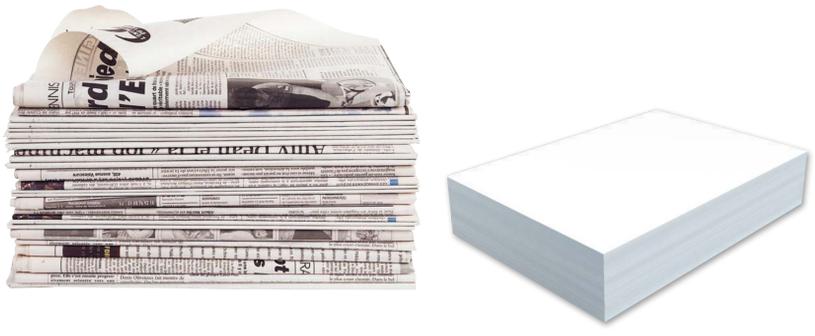
TOUS LES PAPIERS



COLLECTE DU PAPIER



PÂTE À PAPIER



**PRODUITS FINIS :
MAGAZINES, JOURNAUX,
RAMETTES PAPIER**

LES CHIFFRES CLÉS

- 1 tonne de papier récupéré = 825 kg de papier recyclé
- La fibre de papier peut se recycler jusqu'à 10 fois
- 800 000 tonnes de papier utilisées chaque année
- Seulement 450 000 tonnes recyclées

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30
www.sidefage.fr



Design et impression : KALISTÈNE / 04 50 69 01 77 RÉDACTION : L'AMÉRIQUE / 04 50 69 01 77 CREDIT PHOTOS : P. FERRELL/LECO, PARALLÈLES, NORRIS/SHOOT-ISTOCK



COLLECTE SÉLECTIVE

LES MÉTAUX SONT IMMORTELS

L'aluminium et l'acier sont refondus par l'industrie sidérurgique et permettent de créer de nouveaux objets.



ALU + ACIER



COLLECTE DES MÉTAUX



FUSION



LES CHIFFRES CLÉS

- 100% collectés = 100% recyclés
- 19 000 boîtes de conserve = 1 voiture
- 670 cannettes = 1 vélo



PRODUITS FINIS : OUTILS, PIÈCES DE MOTEUR, VÉHICULES, VÉLOS...



UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30
www.sidefage.fr

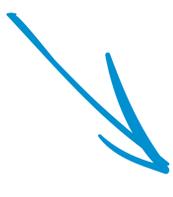




COLLECTE SÉLECTIVE

PLASTIQUE RECYCLÉ, PÉTROLE ÉCONOMISÉ

2 types de flaconnage en plastique peuvent également avoir une nouvelle vie grâce à votre geste de tri !
Il s'agit du PolyÉthylène Téréphtalate (PET) transparent, et du PolyÉthylène Haute Densité (PEHD).



FLACONNAGE PLASTIQUE

COLLECTE DES PLASTIQUES



PAILLETES



LES CHIFFRES CLÉS

- 27 bouteilles plastiques = 1 pull polaire
- 7 bidons de lessive = 1 siège auto
- 25 bouteilles de lait = 1 arrosoir



**PRODUITS FINIS :
PELUCHES,
COUETTES,
VÊTEMENTS POLAIRES,
BOUTEILLES EN PLASTIQUE,
STYLOS, ARROSOIRS...**



Design et Impression : KALISTÈNE / 04 50 56 67 30 - RÉDACTION : COM@SIDEFAGE.FR - PHOTO : S. BÉGIN / M. COUILLON

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30
www.sidefage.fr





**COLLECTE
SÉLECTIVE**

LES BRIQUES ALIMENTAIRES SE RECYCLENT AUSSI

Les briques alimentaires sont composées de carton, qui assure la rigidité (75% du poids de l'emballage), de polyéthylène (20%), et d'une fine feuille d'aluminium (5%).

Malgré cette complexité, le recyclage est également possible.



**BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**COLLECTE
DES BRIQUES**



PULPEUR



LES CHIFFRES CLÉS

- 31% des briques alimentaires sont recyclées en France
- 6 briques de lait = 1 rouleau de papier toilette
- 5 950 briques alimentaires = 1 banc public



**PRODUITS FINIS :
PAPIER PEINT,
PAPIER TOILETTE,
PAPIER CADEAUX,
MOBILIER URBAIN...**



Design et Impression : ●●● KALISTÈNE / 04 50 56 67 30 - RÉDACTION : COM@SIDEFAGE.FR - PHOTO : SHUTTERSTOCK.COM - CREDIT PHOTOS : SIDEFAGE - © ILLUSTRATION : EMBALLAGES

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





COMPOSTAGE

RETOUR À LA TERRE GRÂCE AU COMPOSTAGE

Le compostage est un processus de transformation de la matière organique par des micro-organismes en un produit semblable à l'humus de nos forêts. Il faut entre 8 et 12 mois pour obtenir du compost.

CETTE PRATIQUE A 3 INTÉRÊTS FONDAMENTAUX :

- **intérêt environnemental :** cela valorise les déchets, évite le gaspillage de nos ressources naturelles et réduit les gaz à effet de serre en diminuant l'incinération et en évitant la fermentation.
- **intérêt agronomique :** cela améliore le sol (structure, aération, humidification, fertilisation) et la santé des plantes (croissance, résistance...).
- **intérêt économique :** cela vous permet d'économiser sur l'achat de produits phytosanitaires (engrais, pesticides, terreau...) et sur les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères supportés par votre collectivité (30% des déchets de la poubelle sont compostables).

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Même en immeuble, on peut composter en installant des composteurs dans les espaces verts communs.



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Chacun d'entre nous peut réaliser son propre compost à la maison à partir des déchets organiques du ménage : déchets de cuisine, déchets de jardin.



LE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Des entreprises se chargent de la transformation des déchets verts issus des déchèteries en compost, qui sera utilisé en agriculture et travaux paysagés.



UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

UNE UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE HAUTE-PERFORMANCE

Depuis son ouverture en 1998, le Sidefage a toujours mis un point d'honneur à ce que l'Unité de Valorisation Énergétique de Bellegarde-sur-Valserine soit un exemple de performance technique et environnementale, en investissant en continu sur son process industriel.

DÉPOUSSIÉRAGE ET LAVAGE DES FUMÉES ISSUES DE L'INCINÉRATION, AVANT DE REJOINDRE L'ATMOSPHÈRE.

- La fumée qui sort de la cheminée est de la vapeur d'eau.



MESURES EN CONTINU DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES ET CAMPAGNES DE MESURES ANNUELLES SUR LE SOL, LES MOUSSES, L'AIR AMBIANT, LES SÉDIMENTS DU RHÔNE ET LE LAIT.

- L'impact de l'usine sur le territoire est, chaque année, parfaitement maîtrisé, bien en dessous des normes européennes en vigueur.



TRAITEMENT DES RÉSIDUS PROVENANT DE LA COMBUSTION DES DÉCHETS ET DE L'ÉPURATION DES FUMÉES.

- Les métaux ferreux et non-ferreux rejoignent leur filière de recyclage.
- Les mâchefers (restes de matériaux incombustibles) sont valorisés en technique routière.
- Les Résidus d'Épuration des fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) sont valorisés pour combler d'anciennes mines de sel en Allemagne et prévenir l'écroulement des sols sans recourir à des ressources naturelles. Si le contrôle qualité effectué sur eux ne correspond pas aux normes exigées pour les mines, ils sont éliminés dans une Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD).



UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

QUAND LE DÉCHET DEVIENT ÉNERGIE

Certains déchets ne sont pas recyclables. Le Sidefage a donc mis en place une filière de valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles. Son incinérateur permet de transformer ces déchets en énergie électrique.

1

50% DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

rejoignent l'unité de valorisation énergétique par le train, à partir des quais de transfert situés sur le territoire du SIDEFAGE.



2

LE RESTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

est acheminé par camion.



3

LES DÉCHETS SONT BRÛLÉS.

La chaleur produite par l'incinérateur est transformée en vapeur, puis la vapeur en énergie électrique.



4

L'ÉNERGIE EST REVENDEUE AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ :

elle permet d'alimenter les appareils électroménagers et l'éclairage de plus de 54 000 foyers.

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr

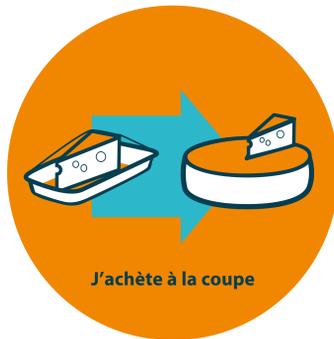
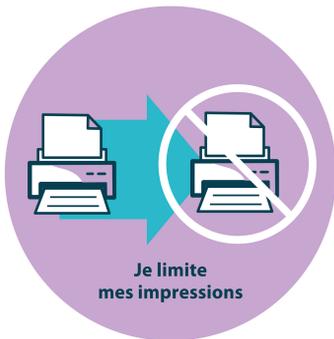




SENSIBILISATION

ÉVITER LES DÉCHETS C'EST MIEUX !

Trier, c'est bien ! Mais le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Quelques idées simples pour prendre soin de notre planète :



Design et illustrations : KALISTÈNE / 04 50 67 30 17 - RÉDACTION : COM@COM - CREDIT PHOTOS : AGENCE

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr





COMPOSTAGE

COMMENT UTILISER LE COMPOST ?

Le compost a de nombreux effets bénéfiques sur le sol et les végétaux. Il s'utilise essentiellement de deux manières :

UN COMPOST À MATURITÉ COMME AMENDEMENT ORGANIQUE

POURQUOI ?

- Augmenter le taux de matière organique dans le sol
- Améliorer la capacité de rétention en eau et la porosité du sol tout en contrôlant l'érosion
- Contribuer à la croissance des plantes



UN COMPOST JEUNE EN PAILLAGE

POURQUOI ?

- Limiter les mauvaises herbes en évitant les désherbants chimiques
- Protéger la terre des intempéries
- Favoriser la lutte biologique contre les ravageurs
- Mettre en valeur les plantations

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



DE CUISINE



- Fruits et légumes abimés
- Epluchures
- Sachets de thé
- Pain
- Pâtes, riz
- Marcs et filtres à café
- Coquilles d'œufs écrasées



- Croûtes de fromages
- Agrumes
- Coquilles de noix/noisettes broyées



- Huiles
- Os
- Viandes
- Poissons
- Sauces
- Laitages
- Coquillages

DE MAISON



- Fleurs fanées
- Plantes d'intérieur
- Cheveux, poils, plumes



- Essuie-tout
- Serviettes en papier
- Journaux
- Cartons bruns en morceaux
- Cendres de bois



- Litières
- Contenu de sacs aspirateurs
- Cendres de charbon

DE JARDIN



- Mauvaise herbes non grainées
- Tailles de haies broyées
- Ecorces
- Feuilles mortes, paille, foin
- Fleurs fanées



- Tontes de gazon
- Tailles d'arbres (non broyées)
- Résineux (thuyas, cyprès, pin...)
- Copeaux de bois
- Pommes de terre flétries/germées



- Plantes malades ou traitées
- Plantes rampantes
- Liserons
- Gros branchages
- Feuilles de rhubarbe
- Bois traités

UNE QUESTION ? Sidefage : Tél. 04 50 56 67 30

www.sidefage.fr



COMPOSTAGE

TOUT LE MONDE PEUT COMPOSTER

Aujourd'hui, chaque foyer peut composter. Il suffit de choisir sa technique !

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL "À LA MAISON"

On parle de compostage individuel lorsque les particuliers compostent chez eux leurs propres déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine...).

Il peut être réalisé soit en tas, soit dans des bacs spécifiques appelés composteurs.



LE LOMBRICOMPOSTAGE "EN APPARTEMENT"

Il permet de composter en appartement, grâce à l'utilisation de vers rouges qui transforment les déchets organiques en compost. Il en existe différents modèles et différentes tailles en fonction de la composition de votre foyer.

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ "AU PIED DE L'IMMEUBLE"

Il s'agit ici de l'installation de grands composteurs collectifs aux pieds de vos immeubles. Les habitants descendent donc leurs déchets organiques régulièrement, comme pour le tri des déchets recyclables.

